

« Respectez les cyclistes », avec Droit au vélo, samedi

jeudi 18.03.2010, 05:09 - La Voix du Nord

| DEUX-ROUES |



Droit au vélo fera la chasse aux comportements dangereux.

Dans le cadre de la semaine nationale « Respectez les cyclistes », organisée par la Fédération des usagers de la bicyclette, Droit au vélo organise une action de sensibilisation sur le marché de Valenciennes, samedi. Droit au vélo tiendra un stand à proximité du kiosque entre 8 heures et 12 h 30 et présentera son exposition « Simplifiez-vous la ville ! » constituée de huit panneaux.

Droit au vélo ira à la rencontre du public sur le marché, afin de communiquer sur l'apaisement de la circulation urbaine et la prise en compte des cyclistes, notamment en évoquant les doubles sens cyclables et le stationnement gênant.

Les fiches techniques ADAV seront distribuées sur le marché. Et pendant ce temps, un groupe de cyclistes fera des circuits dans les rues voisines pour coller des autocollants « stationnement dangereux » sur les automobiles garées sur les aménagements cyclables. Ce comportement répréhensible est source de danger pour les piétons et les cyclistes.

Les bénéfices des zones 30 pour les riverains et les modes actifs (marche et vélo) sont évidents en terme de convivialité, réduction du bruit et de sécurité. Ainsi, lors d'une collision avec une voiture roulant à 50 km/h, un piéton n'a que 20 % de chances de survie. À une vitesse de 30 km/h, cette chance de survie passe à 90 %.

Conformément au décret du 30 juillet 2008, l'ensemble des rues à sens unique dans les zones 30 doit être ouvert à la circulation à double sens pour les cyclistes. Droit au vélo vérifiera la bonne application du décret pour les zones 30 de l'agglomération de Valenciennes.